CONSERVATOIRE
À RAYONNEMENT RÉGIONAL

CERGY-PONTOISE agglo

Reprise des cours en présentiel des lundi 25 janvier jusque 20h

Publié le 22 janvier 2021

REPRISE DES COURS EN PRESENTIEL JUSQUE 20H A PARTIR DE LUNDI 25 JANVIER

Dans le cadre de la dérogation accordée aux établissement d'enseignements artistiques, le conservatoire a la possibilité de maintenir son activité pédagogique au-delà du couvre-feu de 18h.

Les cours en présentiel sont donc de nouveau donnés dès lundi 25 janvier jusqu'à 20h.

La fermeture du conservatoire aura lieu à 20h15.

Les élèves, parents et professeurs sont invités à se munir de :

- L'attestation de déplacement complétée
- Le certificat de scolarité qui a été envoyé aux familles

La Direction

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CERGY-PONTOISE
Parvis de la Préfecture - CS 80309
95027 Cergy-Pontoise Cedex
01 34 41 42 53